• (1740)

Les subsides

Si j'avais plus de temps, je continuerais et montrerais de nouveau que nos résultats sont supérieurs à ceux des autres nations industrialisées. Mais laissez-moi seulement vous dire que la différence entre ce côté-ci de la Chambre et l'autre, c'est que nous essayons de faire quelque chose pour le chômage des jeunes.

Mlle MacDonald: Oui, le créer.

M. Simmons: ... alors que l'opposition s'efforce de peindre le tableau le plus noir possible. L'opposition est décidée à saper le moral de la population. Pour notre part, nous sommes décidés à le remonter en mettant sur pied des programmes, en prenant des initiatives, par le biais de l'entreprise privée, et allant vers les gens, et vers les milliers et des milliers de jeunes Canadiens dont la situation est relativement meilleure que celle des jeunes dans les pays dont j'ai parlé, afin qu'ils puissent trouver un emploi. Nous avons l'intention de persister dans nos efforts jusqu'à ce que ce problème ait été résolu à notre satisfaction. Jusqu'à présent nous nous sommes pas mal débrouillés, mais nous n'en avons pas fait encore assez. Nous persisterons donc, monsieur le Président, car nous voulons démentir les quelques prophètes de malheur d'en face. Nous avons foi en nos jeunes gens, et c'est pourquoi nous donnons des suites concrètes à nos projets.

Le président suppléant (M. Herbert): Le Règlement prévoit une période de questions et d'observations.

- M. Malone: Monsieur le Président, le député de Burin-Saint-Georges (M. Simmons) a déclaré qu'il donnait des suites concrètes à ses projets. Je voudrais donc savoir à combien s'élèvent les sommes qu'il compte investir.
- M. Simmons: Monsieur le Président, je suis ravi de répondre à cette question. Je voudrais rappeler les observations que j'ai faites à la fin de mon discours et que soulignent la question et son auteur. Certes, nous sommes convaincus qu'il s'impose de prendre des mesures concrètes, aux effets permanents, qui créeront des emplois pour les jeunes; mais la façon dont notre collègue aborde la question prouve que, s'il n'est pas futé, il l'est au moins à demi.
- M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur le Président, dans la première partie de son intervention, le député a déclaré que l'entente conclue avec Terre-Neuve au sujet de la prospection sous-marine aurait comme avantage la création d'emplois dans la région. Le député peut-il nous expliquer pourquoi le gouvernement de cette province n'était pas disposé à accepter l'offre du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) de partager les recettes de la mise en valeur de ces ressources, alors que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse était parfaitement d'accord? Pourrait-il nous dire quels seraient ces avantages en matière d'emplois à Terre-Neuve?
- M. Simmons: Je remercie notre collègue de Miramichi de sa question. Il a raison, bien entendu. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) a effectivement fait une offre en ce sens. Le député rappelle la distinction que j'ai établie entre le gouvernement de Terre-Neuve comme entité et le chef de ce même gouvernement, soit M. Peckford. Cette distinction est notoire puisqu'on en a parlé aux informations télévisées sur le réseau national ce jour-là.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et M. Marshall, devant les caméras de la télévision nationale, se sont dits heureux de l'issue de cette rencontre, car ils en étaient venus essentiellement à un accord qu'ils allaient s'empresser de communiquer à leur gouvernement respectif. A peine quelques heures plus tard, le premier ministre de Terre-Neuve disait à la radio qu'il ne fallait pas sauter trop vite aux conclusions puisqu'il n'y avait pas encore d'entente. Il redoutait par-dessus tout qu'il y ait eu entente. Celle-ci a presque été conclue, grâce aux bons offices de M. Marshall et du ministre de l'Énergie. Ils en étaient si près qu'ils l'ont même annoncée devant les

Je me dois de corriger légèrement les propos du député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne). Il a dit que cette offre ressemblait à celle qui a été faite à la Nouvelle-Écosse. Il se trompe quelque peu puisqu'elle lui était bien supérieure. Sans vouloir offenser les Néo-Écossais, nous avons appris, nous, Terre-Neuviens, qu'en négociant fermement nous obtenons à la longue de meilleures conditions que les autres, ce qu'aurait aussi donné l'offre que le ministre de l'Énergie a faite à M. Marshall.

caméras de la télévision nationale.

M. Baker: Monsieur le Président, dans son introduction le député a montré qu'il avait bien saisi mon jeu lorsque j'ai interrogé l'orateur qui l'a précédé. Quand les progressistes conservateurs formaient le gouvernement, ils ont déclaré qu'il n'appartenait pas au gouvernement fédéral de s'occuper de programmes de création directe d'emplois, que cette tâche relevait de l'entreprise privée et qu'ils allaient aider cette dernière à la réaliser.

Quant au programme Été Canada, non seulement le gouvernement doit le maintenir mais il devrait en augmenter les crédits. En supprimant tous les programmes de création directe d'emplois, les conservateurs signeraient l'arrêt de mort de ce programme. Si ces derniers étaient demeurés au pouvoir, les étudiants ne pourraient pas trouver d'emplois d'été.

Le député exposerait-il brièvement à la Chambre l'importance de ce programme qui n'a pas la faveur des conservateurs et que ces derniers n'offriraient pas s'ils formaient le gouvernement? Voudrait-il expliquer aux députés les bienfaits du programme et leur dire à qui il permet de trouver du travail? Estce que ces étudiants pourraient travailler l'été s'il n'y avait pas ce programme fédéral?

M. Simmons: Monsieur le Président, le député de Gander-Twillingate a très bien expliqué une autre raison; peu importe la loyauté dont nous devons faire preuve envers le parti dont nous sommes membres, nous devons encore faire montre d'une plus grande loyauté à l'égard de la jeunesse canadienne. Nous devons faire de notre mieux pour empêcher la bande qui voudrait lui dérober les quelques emplois offerts de prendre le pouvoir. Il est si éloquent qu'il me donne encore plus l'envie de m'assurer que les Canadiens comprennent de quoi il retourne lorsqu'on leur demande de voter conservateur.

A propos de sa question sur le Programme Été-Canada, je ne connais pas de meilleur programme de création d'emplois. Lorsque je parcours ma circonscription, je vois les jeunes aider les personnes âgées. Je les vois réparer des chemins dans les petites agglomérations où il n'y a pas de circulation. Je les vois travailler avec des pelles et des brouettes. Je les vois améliorer